

## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Alcool réactif, 20%

**Numéro de Produit:** R2546200

**Autre Identification des Numéros de Produit:** R2546200-10F, R2546200-1A, R2546200-20F, R2546200-4A, R2546200-55E

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions	
		de Danger:	Conseils de Prudence:
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2B	H320	P264, P305+P351+P338, P337+P313
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501

## Fiche de Données de Sécurité

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

#### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H320	Provoque une irritation des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

#### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

#### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	83.33
Alcool éthylique	CH <sub>3</sub> CH <sub>2</sub> OH	46.06 g/mol	64-17-5	15.08
Alcool isopropylique	CH <sub>3</sub> CHOHCH <sub>3</sub>	60.09 g/mol	67-63-0	0.83
Alcool méthylique	CH <sub>3</sub> OH	32.04 g/mol	67-56-1	0.75

### SECTION 4: Premiers Soins

#### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la Peau:** Résulte en un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infection secondaires et la dermatite.

**Ingestion:** Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

#### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Ne présente pas de risques significatifs pour la santé. Peut provoquer une légère irritation des zones de contact. Laver à l'eau les zones de contact. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Résulte en un assèchement et des fissures qui peuvent mener à des infections secondaires et des dermatites.

#### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Eau, produit chimique sec, ou dioxyde de carbone. L'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir les contenants exposés au feu.



## Fiche de Données de Sécurité

### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Un léger risque d'incendie lorsque sujet à une chaleur élevée, les contenants peuvent exploser dans l'incendie.

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un équipement respiratoire approuvé par le NIOSH, et qui sont appropriés pour lutter contre les incendies. Approximativement.

## SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber avec un matériau inerte (vermiculite, sable). Ventiler, si nécessaire, le site du puits de déversement pour évaporer le liquide restant et dissiper la vapeur. Ne pas rincer à l'égout. Respectez toujours les réglementations locales, étatiques et fédérales.

## SECTION 7: Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Alcool éthylique (64-17-5)	TWA	USA	1000 ppm TWA; 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool éthylique (64-17-5)	TLV-STEL	USA	1000 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	250 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	200 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool isopropylique (67-63-0)	TWA	USA	400 ppm TWA; 980 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool isopropylique (67-63-0)	TLV-STEL	USA	400 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool isopropylique (67-63-0)	TLV-TWA	USA	200 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

#### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

**Protection Respiratoire:** La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

#### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

#### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** Approximativement 0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

**Point de Rupture:** > 41°C

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 0.96

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

#### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Agents oxydants puissants tels que les Nitrates, les Perchlorates ou l'Acide Sulfurique, la chaleur, les étincelles, la flamme nue. Attaquera certaines formes de plastiques, caoutchouc et revêtements.



## Fiche de Données de Sécurité

### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

## SECTION 11: Données Toxicologiques

### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

#### **Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

N'est pas applicable.

#### **Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

#### **Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

N'est pas applicable.

#### **Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, Oral, Rat : (Méthanol) 5628 mg/kg, (Éthanol) 7060 mg/kg, détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

#### **Corrosion Cutanée et Irritation:**

N'est pas applicable.

#### **Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

Provoque une irritation des yeux. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

#### **Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

#### **Sensibilisation de la Peau:**

N'est pas applicable.

#### **Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.

#### **Cancérogénicité:**

N'est pas applicable.

#### **Toxicité pour la Reproduction:**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

#### **Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

#### **Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

## Fiche de Données de Sécurité

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

### SECTION 12: Données Écologiques

**12.1. Écotoxicité**

N'est pas applicable.

**12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

**12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

**12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

**12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles

### SECTION 13: Données sur l'Élimination

**13.1. Méthodes de Traitement des Déchets**

Données non disponibles

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

**14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)**

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.





## Fiche de Données de Sécurité

### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

## SECTION 15: Informations sur la Réglementation

### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimiques

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiques

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): Concentration de minimis de 1,0% (seulement si fabriqué par le procédé à l'acide fort, pas de notification du fournisseur)

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): tératogène
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent
- Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): Présent

### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]
- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent
- Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): "Present" As Isopropyl alcohol manufacture (strong-acid process) [RR-00068-0]
- Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): Danger environnemental
- Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): Présent
- Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): Substance dangereuse spéciale
- eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]
- eau (CAS # 7732-18-5): Présent

### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): cancérigène; inflammable - troisième degré; mutagène; tératogène
- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): sn 0844
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ
- Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): inflammable - troisième degré
- Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): sn 1076
- Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): SN 1076 500 lb TPQ (fabrication - procédé à l'acide fort seulement)

### 15.8. Proposition de la Californie 65

- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "carcinogen, 7/1/1988 (when associated with alcohol abuse); carcinogen, 4/29/2011" As Alcoholic beverages [RR-01961-4]
- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "developmental toxicity, 10/1/1987 (listed under Ethyl alcohol in alcoholic beverages)" As Alcoholic beverages [RR-01961-4]
- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): carcinogen, 7/1/1988 (when associated with alcohol abuse); carcinogen, 4/29/2011
- Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): developmental toxicity, 10/1/1987 (listed under Ethyl alcohol in alcoholic beverages)
- Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent (LIS)  
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent (NDSL)  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)  
Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): Présent (LIS)  
Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): Présent (NDSL)  
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Present (ACTIVE)  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)  
Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): Present (ACTIVE)  
eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): 200-578-6  
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): 270-649-4  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6  
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4  
Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): 200-661-7  
Alcool isopropylique (CAS # 67-63-0): 270-649-4  
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

# Fiche de Données de Sécurité

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque une irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

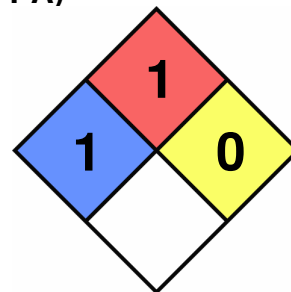
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 1  
**Inflammabilité:** 1  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2023-09-11

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.